



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 538

Texte de la question

LA CORSE ET LE PROJET D'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Camille de Rocca Serra. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

Monsieur le secrétaire d'État, vous étiez, à la fin de semaine dernière, en Corse pour la réunion de dix ministres du bassin méditerranéen dans le cadre du dialogue dit des " 5 + 5 " sur le tourisme.

De l'avis général des participants et de nos concitoyens corses, cette réunion s'est parfaitement déroulée. Elle a notamment fait apparaître que nos voisins du sud de la Méditerranée souhaitent voir progresser le projet d'une " Union pour la Méditerranée ". Une telle manifestation internationale est la première en Corse depuis 1969. Au nom de tous les Corses, je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État, de l'avoir organisée en y associant tous les élus, y compris ceux, nombreux, de la région PACA.

Je vous poserai deux questions. Au terme d'un jour et demi de discussions, avez-vous des projets concrets et consensuels à proposer dans le domaine du tourisme lors de la future grande réunion sur l'Union pour la Méditerranée qui se déroulera le 13 juillet prochain ?

Fernand Braudel s'est fait l'écho de l'histoire de la Corse et de la Méditerranée, des Phéniciens à nos jours.

Quelle place la Corse, qui a des ambitions en la matière, tiendra-t-elle dans cette Union pour la Méditerranée ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services*. Monsieur de Rocca Serra, les 15 et 16 mai derniers s'est tenue à Ajaccio une très importante réunion des dix ministres du tourisme des deux rives de la Méditerranée - cinq ministres du tourisme du Sud de la Méditerranée, cinq du Nord. Cette réunion a été l'occasion de passer en revue l'apport du tourisme à l'ensemble du pourtour méditerranéen. Nous sommes parvenus à des conclusions concrètes, qui seront transmises aux chefs d'État et de gouvernement le 13 juillet prochain, lors de la réunion décidée par le Président de la République et destinée à porter sur les fonts baptismaux cette Union pour la Méditerranée.

Trois conclusions essentielles ont été tirées de ces travaux. Tout d'abord, il est nécessaire de créer des produits touristiques communs à différents pays de la Méditerranée, pour proposer aux touristes venus de très loin des produits innovants. Ensuite, des fonds d'investissement doivent permettre de favoriser le développement des infrastructures touristique. Enfin, un portail général sur l'ensemble de la Méditerranée doit être mis au point pour faire connaître plusieurs circuits touristiques.

Au-delà, les ministres du tourisme ont souhaité se faire l'écho auprès de moi de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à Ajaccio et dans l'ensemble de la Corse, dont ils ont pu découvrir les atouts. Cette île est, bien sûr, au coeur de la Méditerranée. Elle pourra, grâce à ce projet d'Union pour la Méditerranée, jouer un rôle majeur dans la réalisation de cette belle idée qui a été portée et proposée par notre Président de la République aux élus, dont vous êtes. Je suis persuadé que vous saisissez cette chance et que nous bâtissons ensemble cette belle Union pour la Méditerranée ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement*

populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Camille de Rocca Serra](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 538

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2008